

# VAL DU FABY

Fa

Bulletin municipal N° 4  
Janvier 2022



Sauzils



Ramounichoux



Galié

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Avant toute chose, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2022, pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheurs et beaux moments partagés avec vos proches.

Cette année s'achève sur une crise sanitaire qui malheureusement ne semble pas avoir dit son dernier mot avec son cortège d'incertitudes et de restrictions dans notre quotidien mais aussi de souffrances pour nombre de personnes malades.

Cette situation préoccupante ne doit pas masquer d'autres urgences et je veux parler ici de l'urgence environnementale. Chacun de nous peut mesurer l'impact de ces changements : inondations qui se multiplient, périodes de sécheresse, virus qui prolifèrent, déchets qui nous polluent...

Cette question ne sera pas résolue en attendant simplement que d'autres s'engagent. La situation est grave. Nous devons tous être acteurs face à cet immense défi.

Notre commune a pris sa part et continuera : nous avons investi sur notre réseau d'eau pour détecter au plus vite les fuites et nous avons placé des vannes de sectorisation car cette ressource devient toujours plus précieuse, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit à partir de minuit l'hiver et 1 h l'été, nous avons aménagé notre aire de déchets verts à Rouvenac pour la rendre plus respectueuse de l'environnement et de ceux qui l'entretiennent, nous avons acquis une parcelle pour créer un verger communal... Mais nous avons besoin de vous tous.

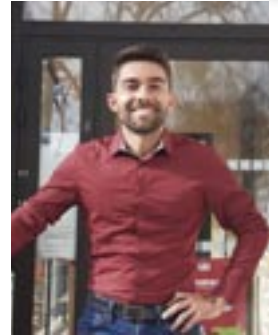
Le tri sélectif n'est pas toujours effectué de manière efficace et responsable. Des cartons, des bouteilles en plastiques, des gravats se trouvent trop souvent encore dans nos containers ultimes. Nous vous rappelons que tout ce qui se trie doit être déposé dans les bornes de tri sélectif et non pas au pied de celles-ci. La masse de déchets ultimes coûte de plus en plus cher et elle est facturée par le COVALDEM alors que le contenu des bornes de tri est valorisé et rémunérateur. Il est donc urgent de faire le tri pour l'avenir de la planète et pour éviter que le coût des déchets n'explose.

Le respect de l'environnement est l'affaire de tous. Nous comptons sur vous tous.

Je profite de ce moment pour remercier ici l'ensemble des agents, Leticia, Christophe, Alain, Serge, Cédric, Oriane, Christine mais aussi l'ensemble des bénévoles de nos associations, celles et ceux qui embellissent et animent notre commune, l'ensemble des membres du conseil municipal qui travaillent, souvent d'arrache-pied, pour que vive notre commune.

Au nom du conseil municipal, je vous renouvelle mes meilleurs vœux.

*Anthony Chanaud*  
Maire de Val du Faby



Rouvenac

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite au premier rang : Marie Fremont, Geneviève Comte, Gérard Diem, Audrey Rantrua, Stanislas Maniak, Anthony Chanaud, Colette Schreys, Simone Favry, Joëlle Baumann, Kévin Thirion.

Au deuxième rang : Emanwela Edwins-Lowry, Gilles Laberty, Helen Duceau, Emil Heigl, Alain Eloy, Philippe Deguelle, Georges Bennavil, Didier Malet, Alain Esperce.

## EN BREF

### Notre commune à l'honneur au congrès des Maires de France

L'AMF, en partenariat étroit avec la Banque des territoires, a souhaité réaliser un reportage-vidéo « Communes nouvelles : une révolution silencieuse », diffusé le 19 septembre 2020.

A travers le témoignage de sept élus, situés aux quatre coins du pays, ce film d'une douzaine de minutes met en lumière les projets portés par les communes nouvelles depuis leur création : maintien des services publics, poids dans l'intercommunalité.

VAL DU FABY a été choisie sur les 800 communes nouvelles pour participer à ce reportage.

Il est possible de le consulter en allant sur le site de l'AMF et demander :

**Communes nouvelles : la révolution silencieuse.**

Ainsi, notre commune nouvelle a été mise à l'honneur à l'échelle nationale et citée au congrès des Maires de France.

### Notre commune a un site, le saviez-vous ?

Vous cherchez une information, un renseignement pratique, connaître l'actualité récente, les derniers événements de notre commune ou contacter la mairie ? N'hésitez pas, notre site est là pour vous guider et vous renseigner. Il suffit d'aller sur : Commune Val du Faby, site officiel.

Notre commune diffuse également certaines informations sur sa page Facebook visible sur notre site.



### BAISSE DU PRIX DU COMPTEUR D'EAU A FA POUR SE RAPPROCHER DE CELUI DE ROUVENAC.

Nous nous y étions engagés, le conseil municipal du Val du Faby a voté pour cette année encore la baisse de la location du compteur à Fa, 90 euros au lieu de 100 euros.

Progressivement, nous harmoniserons le montant de la location du compteur d'eau avec celui de Rouvenac.

## SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 2 En bref
- 3 Le personnel communal
- 4 Réalisations et travaux
- 7 Nos projets
- 9 Faisons le tri - Covoiturez malin !
- 10 Info jeunesse
- 11 Vie communale
- 12 Du côté de l'école
- 14 Le moulin de Galié
- Plan Communal de Sauvegarde
- 15 Bibliothèque - Café de Fa
- 16 Fleurissement de notre commune

Bulletin municipal  
N° 4 Janvier 2022  
Directeur de la publication :  
Anthony Chanaud  
Rédacteurs :  
Joëlle Baumann,  
Geneviève Comte,  
Stanislas Maniak  
Tirage 350 exemplaires  
Réalisation :  
Gentiane Bleue Quillan

### PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

Lors du conseil municipal du 10 avril 2021, sur proposition du Maire, il a été voté à l'unanimité de n'appliquer aucune augmentation fiscale sur la taxe foncière bâtie (TFB) ni sur la taxe foncière non bâtie (TFNB) pour 2021.



## LE PERSONNEL COMMUNAL

**On les croise tous les jours ou on les appelle sans forcément les connaître : nos agents communaux ont pourtant un rôle essentiel dans nos communes rurales.**

**Nous avons choisi dans ce numéro de vous les présenter et faire un zoom sur leurs fonctions multiples car ils sont les piliers du bon fonctionnement de notre commune.**

### La secrétaire de Mairie **Léticia Cuguillère**



En poste depuis juillet 2005, elle est la collaboratrice directe du Maire et des adjoints et a des responsabilités administratives importantes. Fonction essentielle à la vie communale, elle prépare et rédige les actes officiels, les délibérations du CM et gère le suivi des dossiers.

Elle participe à l'accueil physique et téléphonique du public en prenant les rendez-vous, elle veille à la préparation et à l'organisation des scrutins électoraux. Elle élabore le budget avec les élus, le transcrit en comptabilité et en assure le suivi avec la Trésorerie. Elle veille également à la tenue et à la mise à jour des dossiers individuels des agents en lien avec le Centre de gestion et assure l'établissement des salaires.

Elle enregistre l'ensemble des documents d'urbanisme. Elle collabore à l'inscription des élèves et gère la facturation de la cantine etc.

### Les agents techniciens : **Christophe Audouy, Cédric Castano, Alain Albrus et Serge Torres**

**Ils réalisent l'essentiel des interventions techniques sur la commune.**

Un métier polyvalent et aux tâches multiples qui vont de l'entretien des espaces publics et chemins communaux en passant par les débroussaillages, entretien des stations d'épuration, relevage des compteurs, désinfection, petites réparations des bâtiments communaux etc. L'un d'entre eux, Christophe Audouy est assermenté. Christophe a intégré notre commune en 2010 ; enfant du village de Fa, il connaît dans le détail le territoire ce qui est un atout non négligeable dans l'accomplissement de ses missions multiples.

Aux côtés de Christophe, Cédric Castano, tout neuf dans ses fonctions, est entré sur la commune en février 2021 ; lui aussi, natif du village, connaît bien la commune et s'est vite adapté.

Alain Albrus est entré en fonction en 2000 et devrait faire valoir ses droits à la retraite d'ici quelques mois. Le territoire de la commune nouvelle est vaste soit 23,71 km<sup>2</sup> et comprend Fa, Rouvenac, Sauzils, Ramounichoux et Galié.

Les temps de déplacement sont donc importants pour eux.

**D'autres agents communaux qui appartiennent également à notre commune sont rattachés au bon fonctionnement de l'école.**



Il s'agit de Oriane Barbat-Loze et Christine Perez

Oriane a pris ses fonctions sur l'école en mai 2014 et Christine en septembre 2015. Leurs tâches sont essentiellement tournées vers la relation, le contact aux enfants et leur surveillance ; elles assurent l'animation, la préparation et l'encadrement des activités et ont un contact fréquent avec les parents en assurant les liens entre ces derniers et les enseignants. La restauration collective leur est également confiée en partie : réception des repas du fournisseur et contrôle, préparation des tables de la cantine, distribution des repas, vaisselle...

*Christophe et Cédric essentiellement sur Fa*



L'ensemble des agents communaux doit agir dans la discrétion et dans le sens du service public et de l'intérêt général.

N'oublions pas Audrey Rantrua qui, bien que ne faisant pas partie du personnel communal au sens strict (mise à disposition par « Emploi et Partage »), assure l'entretien des bâtiments communaux de Fa et Rouvenac ainsi que celui de l'école.

C'est pour nous l'occasion ici de les remercier tous pour leur engagement et leur sérieux au service de la collectivité.

*Alain et Serge essentiellement sur Rouvenac*



# Réalisations et travaux sur l'ensemble

## La fibre optique

Nous sommes parvenus à placer notre commune comme prioritaire pour l'obtention de la fibre optique ; sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, 15 communes font partie de la première tranche sur les 61 communes que compte la collectivité.



La Fibre optique est une technologie stratégique pour l'avenir qui permet notamment de développer l'économie locale et favoriser le Télétravail.

Peu à peu la fibre optique tisse sa toile sur le territoire suite à l'initiative du Département de l'Aude qui a porté le schéma directeur d'aménagement numérique en partenariat avec les communautés de communes et le SYADEN, ce dernier étant chargé de la réalisation des travaux.

### La Fibre optique, c'est quoi ?

Le Très Haut Débit (THD) par fibre optique est un tube en verre plus fin qu'un cheveu qui permet la transmission des données par le biais d'un signal lumineux ; elle présente plusieurs avantages dont celui d'être en débit quasiment illimité, beaucoup plus rapide et qui ne soit pas altéré par la distance y compris en zone rurale.

### Mise en place

La première phase est terminée : pré-études, études d'exécution et travaux d'installation (poteaux et câbles, etc) assurés par l'entreprise Bouygues énergies et services. Pour des raisons techniques (nos 2 villages n'étant pas sur la même zone d'intervention), la connexion se fera en 2 temps : à partir du 15 janvier environ sur Fa et à partir du 15 avril 2022 environ sur Rouvenac.

La deuxième phase : les équipes du Syaden remettent les ouvrages construits à l'exploitant, la société Émeraude THD.

Émeraude THD commercialise le réseau aux fournisseurs d'accès à Internet afin qu'ils proposent leurs abonnements. Chacun de nous, le moment venu, doit faire ses propres démarches auprès des acteurs officiels (Émeraude) pour être connectés.

Le cheminement est simple :

- Aller sur le site Internet Émeraude THD : se laisser guider, voir si vous êtes éligibles ; si oui, aller sur la liste des opérateurs proposés, faites votre choix de l'opérateur et conclure l'abonnement.

En cas de problèmes, nous restons à votre disposition : contacter Gilles Laberty, en charge du dossier, le matin.



▲ Enrochement à Rouvenac chemin de Toziels



## Nouveau logement

Nous avons souhaité rénover l'ancienne mairie de Rouvenac dont les locaux étaient vides pour en faire un logement.

Un appartement de 3 chambres permettant de loger une famille avec enfants a été réalisé.

Le loyer procurera un revenu de 500 € par mois à la commune.

Des revenus complémentaires sont ainsi créés pour la commune, tout en dynamisant le village et en faisant travailler des entreprises locales.

Afin de diminuer les coûts pour la commune, M. Stanislas Maniak (1<sup>er</sup> adjoint) a lui-même supervisé les travaux sans avoir à faire appel à un maître d'oeuvre.

Un grand merci à l'ensemble des artisans et personnes qui ont participé à la réalisation de ces travaux.

# de la commune



▲ Électrification du château d'eau à Rouvenac



▲ Enrochement du ruisseau des Bernots à Rouvenac



▲ Parapet pour la sécurisation à Fa



▲ Local de rangement à l'école

▼ Aire de jeux à Fa



## Réalisations et travaux sur l'ensemble de la commune



▲ Le Faby à Rouvenac en cours de travaux



▲ Après



▲ Avant...



Aménagement de l'espace public à Fa



Goudronnage à Ramounichoux Bas

### La 4G opérationnelle à Fa après Rouvenac



- Après des mois de démarches afin d'être éligible et obtenir une aide financière dans le cadre d'un partenariat « État-Opérateurs »,
- Après avoir été bloqués à cause de l'accès, puis du raccordement électrique, puis par TDF et les Bâtiments de France,
- Après un retard pris dans l'installation qui devait démarrer le 10 mai, grâce aux nombreuses interventions de M. le Maire et à l'aide logistique de Gilles Laberty sur ce dossier : **depuis le 27 août, la 4G fonctionne à Fa.**

SFR est l'opérateur leader, mais le réseau sera tout opérateur.

Le mât est financé à 100 % et rapporte même 1 000 € par an à la commune car il a pu être placé sur une parcelle communale pour laquelle un loyer a pu être exigé.

M. le Maire de conclure : « Je suis heureux d'y être arrivé malgré les nombreuses embûches et de rendre service aux habitants de notre commune ».

#### Information importante :

Certains portables n'ont pas accès au réseau malgré la 4G. Ceci s'explique par le fait que ces portables sont seulement équipés pour recevoir la 2G ou la 3G qu'il est possible de capter sur des relais installés depuis longtemps (comme à Espéraza par exemple).

Or, les relais de Fa et Rouvenac ne sont équipés que de la 4G.

Il est conseillé de s'adresser à son opérateur afin de connaître la solution à adopter.



▲ Traversée de Fa

## Traversée des deux villages

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune nouvelle Val du Faby résulte de la fusion des communes de Fa et Rouvenac. Ces deux villages comptent aujourd'hui 586 habitants, et la route départementale D12 qui les traverse dans leur intégralité, représente l'axe de liaison principal entre Espéraza et Chalabre.

Aujourd'hui, l'ensemble des traversées des deux agglomérations ne dispose d'aucun aménagement bien établi - absence de trottoirs confortables, zones de stationnement de véhicules mal définies - pour assurer un déplacement sûr et équilibré entre tous les acteurs de la vie au quotidien (piétons, personnes à mobilité réduite, véhicules ...) ; les placettes, carrefours existants et cœurs de villages ne font pas l'objet d'une véritable reconnaissance.

Ainsi, pour valoriser les deux bourgs, la commune souhaite réaménager l'espace public en requalifiant, embellissant et sécurisant les traversées des cœurs de ses villages, ceci pour leur donner un caractère plus chaleureux, avec une identité paysagère propre à chacun, favorisant l'appropriation par les habitants de l'espace public, les échanges et les rencontres.

Convaincus de la qualité de notre projet, le Département, la Région et l'État nous apportent leur soutien financier.

Le présent projet, de par son importance, sera réalisé en trois tranches et planifié sur plusieurs années.

▼ Traversée de Rouvenac



### Tranche 1 :

#### Création de zones de rencontre.

La sécurisation des flux recherchée est traitée par la création de zones de rencontre surélevées (vitesse limitée à 20 km/h) au niveau de la place de la Fontaine à Fa et au niveau du parvis de la mairie de Rouvenac.

La voirie devient alors un espace partagé par les véhicules motorisés, les cyclistes et les piétons. Ces espaces apaisés seront réalisés en grande partie en pavés, l'espace restant en enrobé coloré afin de rendre lisible la zone de rencontre.

Ces espaces ne comprennent pas de bordures afin de permettre la libre circulation des modes doux.

La pose de mobilier urbain ainsi que les inclusions paysagères seront aménagées à ces endroits.

### Tranches 2 et 3 :

L'apaisement des vitesses aux entrées des villages de Fa et Rouvenac se fera par la mise en place de dispositifs de ralentissement.

Des plateaux surélevés seront réalisés de part et d'autre des traversées limitant ainsi la vitesse à 30 km/h.

La voirie projetée, conservée à double sens, aura une largeur comprise entre 5 m et 5,50 m sur tout l'itinéraire, une bordure et un caniveau la délimiteront de part et d'autre.

Les cheminements dédiés aux modes doux auront une largeur variable et seront sur trottoirs. Un seul trottoir respectera les normes PMR (personne à mobilité réduite) et aura une largeur minimale de 1,50 m.

Des emplacements de stationnement pour véhicules motorisés seront matérialisés sur la chaussée. Des quais Bus seront aménagés en vis à vis sur Fa, pour Rouvenac une écluse sera aménagée au droit du futur quai, permettant ainsi les descentes et les montées sécurisées dans les deux sens de circulation.

A ce stade du projet, les Bâtiments de France ont validé l'ensemble du dossier (tranches 1,2 et 3), le service des routes du Département devrait nous donner son accord prochainement après avoir effectué des enregistrements de vitesse aux entrées de nos agglomérations en vue d'un aménagement de signalisation complémentaire (panneaux, radars pédagogiques...).

Dès la validation du projet par toutes les instances, nous pourrions lancer le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la tranche 1.

Après analyse des offres, et dans la mesure où les coûts proposés seront compatibles avec notre budget, nous pourrions alors planifier les travaux début Juin 2022 (durée 3 mois 1/2).

L'ensemble du projet a été présenté par la commune lors des réunions publiques du 13 octobre à Fa et du 27 octobre à Rouvenac.

Le dossier réalisé par la société URBALINK peut être consulté en Mairie.

# L'eau, une priorité

La commune de Val du Faby est alimentée en eau potable par cinq unités de distribution distinctes : Fa, Rouvenac et les hameaux, Galié, Ramounichoux et Sauzils.

Ces 5 unités éloignées de plusieurs kilomètres les unes des autres impliquent à nos agents municipaux des déplacements fréquents afin de vérifier les consommations, les mesures et la bonne marche de l'ensemble des systèmes.

Avec les nouvelles technologies d'aujourd'hui, la mise en place d'un logiciel central, sur le site informatique de la mairie, connecté à toutes les unités de production, nous paraît absolument nécessaire dans l'intérêt de nos ressources et de leur gestion (gain de temps et de coût).

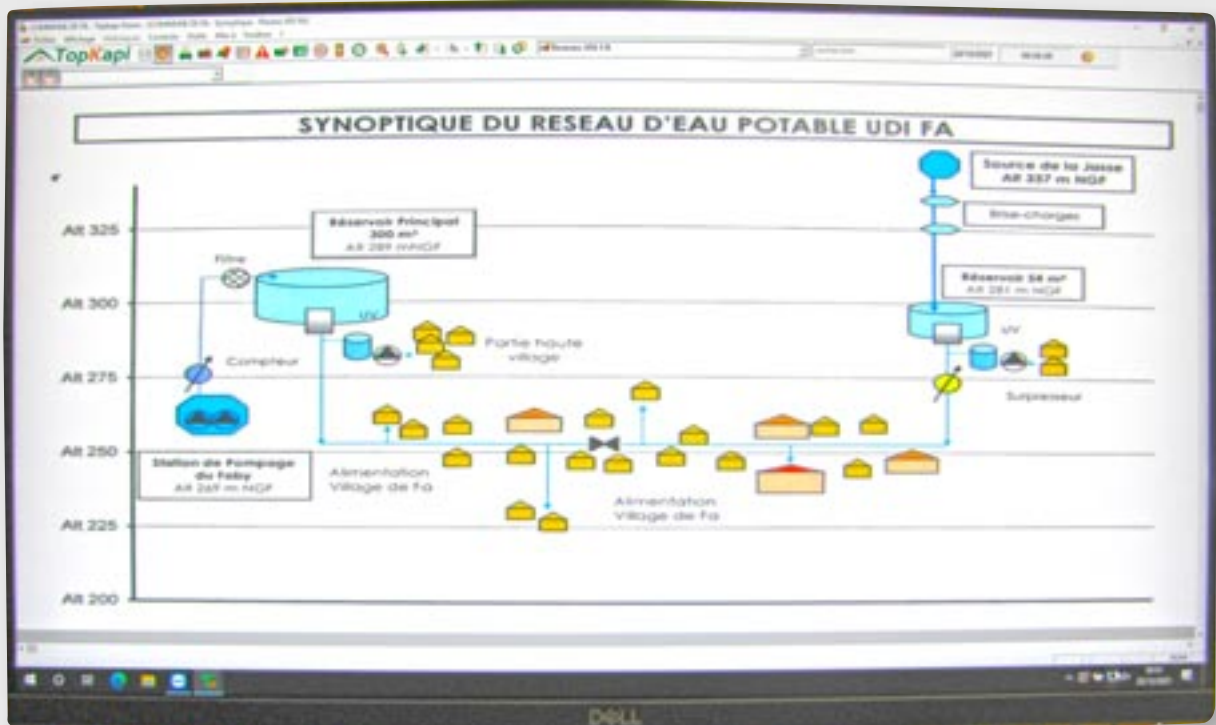
Il permettra également par les mesures de variation, au quotidien, de présumer d'éventuelles fuites et réagir ainsi rapidement (économies d'eau).

**La première étape de cet objectif est franchie :**

depuis mars 2021 le logiciel « TOP-KAPI » a été installé en mairie et permet déjà la gestion des ressources de Fa et de ses écarts (préalablement équipés d'un système de télégestion). L'objectif suivant consistera, via le concours financier du Département, de l'Agence de l'Eau et de l'État, à implanter un système de télégestion à Rouvenac : automate permettant

la liaison série aux compteurs, capteurs, régulateur des stations de pompage et réservoirs (identique à celui de Fa).

Dans un second temps, il s'agit de connecter cette télégestion au poste central informatique déjà en place en mairie. L'ensemble du système sera opérationnel courant 2022.



# L'eau, une qualité

Le traitement de l'eau consiste en la désinfection dont le but est d'éliminer les micro-organismes pathogènes susceptibles de nuire à la santé des consommateurs.

Actuellement l'eau de Rouvenac est traitée au chlore à la station de

pompage et envoyée au réservoir communal pour être stockée et distribuée ensuite.

A l'inverse, un potabilisateur à ultra violet (UV), implanté à la sortie du réservoir, traitera directement et efficacement l'eau au fur et à mesure

des besoins du consommateur et assurera une qualité sans arrière goût ou odeur.

L'ensemble du potabilisateur UV sera implanté à Rouvenac et opérationnel courant 2022.



# Au nom du vivre ensemble, soyons civiques... Faisons le tri !

**Agir pour l'environnement est une urgence pour nous tous.  
Chacun de nous doit y contribuer.**

Une bonne gestion des déchets est un acte écologique citoyen majeur. Trop souvent, nous constatons que certains déposent encore dans des containers poubelles du carton, des bouteilles, du plastique, des pots de peinture et même de l'électroménager ! Des comportements déplacés qui vont du dépôt sauvage au papier jeté sur la voie publique.

**FAIRE LE TRI PERMET DE RECYCLER LES DÉCHETS, FAIRE BAISSER COLLECTIVEMENT LE COUT D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT !**

- Des panneaux d'information ont été apposés sur chaque container pour sensibiliser à leur bon usage en indiquant notamment ce qu'il est interdit d'y déposer !
- Des bacs de tri, qui font l'objet d'une gestion régulière, ont été placés dans les cimetières où les non recyclables sont à proscrire. Dans ces bacs spécifiques, on peut y déposer fleurs naturelles, pot de terre cuite et pots plastique.
- Le composteur de Fa a été remis en état (enlèvement du vieux compost et gestion du nouveau). Nature des déchets qui peuvent y être déposés : déchets de cuisine, feuilles, coupes de gazon, papier absorbant. A proscrire : viandes, poissons, cendres ou branches de bois.
- Nous rappelons que l'électroménager, les gravats et encombrants en tous genres doivent être amenés à la déchetterie intercommunale de Quillan (Laval). **Nous remercions ici vivement Alain Eloy**, conseiller municipal, pour l'ensemble des actions qu'il mène dans le domaine de la gestion des déchets. **Nous sommes face à un défi que la collectivité et les citoyens doivent mener ENSEMBLE !**



**Avec la TRAME (Transition par le Réseau Audois de la Mobilité Ecologique)**

**Par la mise en place d'un covoiturage citoyen, la Région Occitanie et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) de la Vallée de l'Aude soutiennent la dynamique économique du territoire tout en contenant l'évolution de la facture énergétique et en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.**

## Comment ça marche ?

- Conducteurs ou passagers doivent, au préalable, signer un pacte de covoiturage auprès de la TRAME et remplir une fiche d'inscription numérotée.
- Tous les conducteurs prêts à emmener des passagers s'inscrivent avec leurs coordonnées sur une liste déposée à un point relais. Pour notre commune, le point relais est à la mairie du Val du Faby (Tél. 04 68 74 16 44). Un macaron est apposé sur le pare-brise de chaque conducteur inscrit.
- Le passager potentiel va, ou appelle, le point relais pour connaître la liste des conducteurs et, en contactant l'un d'eux, convient du trajet.
- Avant de retrouver le conducteur, le passager va se rendre au point relais (pour le Val du Faby au Café de Fa) afin de récupérer des « tickets kilométriques » qui lui permettront de dédommager le conducteur.  
(1 km = 0,05 € - 1 coupon = 0,25 € = 5 km = 1 TRAME - 1 ticket = 4 coupons = 1 € = 20 km = 4 TRAMES)
- Le passager remet 5, 10, 15 ou 20 km au conducteur. La valeur de chaque coupon indiquée au verso permet au conducteur de réaliser des achats chez les commerçants partenaires.
- Les commerçants et acteurs de proximité TRAME-ECOSYST'M sont identifiés par le logo collé sur leur devanture. De plus, ces commerçants partenaires peuvent offrir de petits services pratiques : horaires de dessertes des cars, accès aux toilettes, zone wifi, recharge de portable, parc à vélo, réception de livraisons internet, etc...

Pour tout renseignement, contacter :

Gilles Laberty - Mairie du Val du Faby

29, av. de la République, 11260 Val du Faby - Tél. 04 68 74 16 44

L'Association la TRAME : 07 86 74 05 85



## Bientôt 16 ans ?

N'oubliez pas de vous faire recenser.

Tous les renseignements vous sont fournis sur l'affichette ci-dessous.

Remarque : même si vous avez dépassé la date, il faut quand même vous faire recenser.



## Coup de pouce !

La commune donne un coup de pouce aux jeunes en prenant en charge le Code de la route.

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide, les jeunes intéressés doivent être résidents de notre commune.

De plus, ils doivent adresser une demande par courrier à la mairie afin d'obtenir une prise en charge.

Depuis la mise en place de cette initiative en 2016, **15 jeunes ont pu obtenir cette subvention** qui s'élève en moyenne à 175 € par personne.

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Le van MLOA c'est quoi ?

La Mission Locale de L'Ouest Audois accompagne les 16/26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) en les accompagnant d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation...). Le VAN vous reçoit directement dans votre commune. N'hésitez pas à le contacter ! (service gratuit)

**AU PLUS PRÈS DES JEUNES !**

**LE VAN MLOA C'EST QUOI ?**

- Un véhicule pour assurer le coaching professionnel et social de tous les jeunes du Territoire
- Un véhicule pour assurer un accueil outillé et professionnalisé : Un réel service de proximité
- Un véhicule pour assurer l'équité territoriale, la confidentialité et l'échange entre le conseiller et les jeunes
- Un service public moderne à visage humain

betty.deconinck@mloa.fr | MLJOB | 07.69.62.52.13 | /MissionLocale11

# Vie communale

A l'initiative des habitants de Ramounichoux, le 10 octobre 2021, un repas champêtre a été organisé sur la place du hameau (nouvellement baptisée place Henri Gougaud).

Les habitants avaient préparé une bonne salade de riz, des grillades et des plats à partager. La mairie, quant à elle, avait offert l'apéritif. Ambiance chaleureuse et musicale grâce à des chansons que certains convives ont spontanément interprétées au cours du repas et à des histoires contées par Guigo.



**Ramounichoux fait sa fête**

Des panneaux participatifs proposés aux habitants présents leur ont permis de répondre à deux questions :  
« - J'aime Ramounichoux parce que... - J'aimerais encore plus Ramounichoux lorsque... »

Des témoignages sincères et touchants ont permis de découvrir non seulement leur amour pour le hameau mais également les bonnes idées qu'ils ont exprimées pour encore mieux vivre à Ramounichoux.



**Bravo à Audrey Rantrua, conseillère municipale, d'avoir su enchanter petits et grands en organisant Halloween. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite de cette fête récréative !**



## Cérémonie du 11 Novembre

**Pour la cérémonie du 11 Novembre à Rouvenac, une replantation des arbustes qui entouraient le monument aux morts a été réalisée.**



Les buis n'avaient pas résisté aux attaques de la pyrale et avaient laissé un aspect de désolation autour du monument.

Après avoir arraché les anciens arbustes au moyen d'une mini-pelle, Emil Heigl a replanté des fusains à petites feuilles, un très bon substitut au buis. Il a ainsi permis de redonner au monument aux morts de Rouvenac une apparence plus en adéquation avec ce qu'il représente. **Un grand merci à Emil** pour sa contribution bénévole.



# Du côté de l'école

L'école de notre commune se situe dans le village de Fa.

Son nom, « École Simone Veil » a été choisi en l'honneur de cette grande dame, au destin exceptionnel, figure emblématique de notre pays qui, toute sa vie durant, a mené des combats importants pour le devoir de mémoire des atrocités nazies, pour une pleine reconnaissance de la condition féminine et pour un engagement en faveur de l'Europe.

## Voici l'équipe cette année

Enseignantes Mmes Virginie Tocut (directrice) et Sophie Battle.

Les aides maternelles (ATSEM) : Mmes Christine Perez et Oriane Loze-Barbat

Entretien de l'école : Mme Audrey Rantrua.

L'école compte cette année 29 élèves, répartis en deux classes

CE2 CM1 CM2 : 14 élèves (Mme Tocut) et CP CE1 : 15 élèves (Mme Battle).

## Temps scolaire

Classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi

8 h 50 - 12 h et 13 h 20 - 16 h 30

## Temps périscolaire

- Cantine.

- Garderie de 7 h 45 à 8 h 50 - 16 h 30 à 17 h 45

Conditions d'inscription : s'adresser à la mairie.



## La rentrée 2021-2022 déjà pleine d'événements

**Début septembre « l'Accroche Note »**, l'école de musique de Couiza, est venue à la rencontre des élèves sur un temps de récréation.

Les trois professeurs, de batterie, guitare et piano ont parlé de leurs instruments aux enfants afin de leur donner envie de les rejoindre et de se lancer dans l'apprentissage d'un instrument...

**Ce même mois, la classe de Maternelle CP-CE1 a fait une sortie au musée de Tautavel.** Les élèves ont participé à des ateliers, poterie, taille des outils et à une visite du musée.

Ils ont mis en place une « mini expo » afin d'expliquer aux élèves de la classe des grands tout ce qu'ils ont appris.

**Dans le cadre de la journée du Patrimoine**, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont pu participer à une animation gratuite organisée par le CAUE de l'Aude en présence d'une architecte. Un rallye photos dans le village a incité les enfants à retrouver des détails sur les façades du village et d'en comprendre l'intérêt d'un point de vue architectural.

L'après-midi, ils ont réalisé des maquettes qui ont été exposées lors des journées du patrimoine à Festes-Saint André et Couiza.

**Dans le cadre des règles sanitaires contre le Covid, un protocole sanitaire est mis en place par l'ensemble de l'équipe pédagogique.**

Les parents ont eux aussi un rôle important à jouer afin que les règles sanitaires soient bien appliquées.

L'école est bien entendu un lieu d'apprentissage mais aussi et surtout un lieu de socialisation. Cette année scolaire, l'effectif est de 29 élèves. Il faut rester très vigilant et favoriser au maximum de nouvelles inscriptions d'élèves pour éviter une fermeture de classes.



## Sécurisation de l'école

Afin d'éviter toute intrusion intempes- tive dans l'enceinte de l'école et pour des raisons de sécurité, à la demande de la mairie, un nouveau portail d'entrée et deux grilles latérales ont été réalisés et placés par **Ulrick Debrou** de Rouvenac. De plus, à la demande des personnels de l'école, un local de rangement pour le matériel de sports a été construit bénévolement par **Yves Salva et Achim Haase** et l'aide de **Lionel Rantrua**.



## 11 Novembre

Pour cette circonstance, le Maire s'est rendu à l'école pour raconter aux élèves de Fa, de Rouvenac et de Saint Jean le parcours des soldats de la commune pendant la Grande Guerre et le quotidien de nos trois villages à cette époque. Puis tout le monde est allé au cimetière où les enfants ont déposé des fleurs, offertes par des dames du village, sur la tombe d'Isidore Darries, un Fanol canonnier pendant la Grande Guerre, mort dans les tranchées et dont le corps a été rapatrié à Fa.

Un intense moment d'émotion aux côtés de Gérard Crambes de Rouvenac, de Mme Mur de Campagne et de Virginie Tocut notre directrice d'école.

Le message à retenir : la paix entre les nations doit être notre guide à une époque de plus en plus troublée, car ces enfants seront les acteurs de demain.



## Convention socle numérique Plan de relance

Un plan de relance de l'État, dont le plafond s'élève à 7000 €, permet à la commune de financer du matériel informatique pour l'école.

Un inventaire des besoins a débouché sur une demande de 7 ordinateurs, 1 tablette, 1 vidéo projecteur, 1 logiciel et 1 meuble de rangement.

Montant total : 6750 €

D'autre part, le contrat de maintenance de la photocopieuse de l'école a été renégocié avec un gain de 200 € par an.

## Près de 200 nouveaux livres pour l'école !

L'Éducation Nationale nous a accordé une subvention de 1500 € pour l'acquisition d'ouvrages. Cette somme a permis aux enseignantes d'acheter environ 200 livres pour leurs classes.



Photo L'indépendant

## Plan Communal de Sauvegarde



### Le Moulin de Galié

**A l'appel d'Anthony Chanaud et afin de soutenir un projet communal de réhabilitation du Moulin de Galié, une association a été créée en octobre 2019. L'idée est de faire revivre ce moulin qui a joué un rôle majeur dans l'histoire de notre vallée.**

La remise en état de la tour est la première étape de ce projet énergétique, patrimonial et culturel.

A terme la production d'électricité avec une génératrice couplée au mécanisme traditionnel de meunerie remettra d'actualité un savoir faire qui valorisait déjà l'énergie éolienne. S'engager dans la transition énergétique de notre commune qui soit respectueuse de l'environnement fait partie des objectifs de l'association. Une estimation du budget total du projet faite par un artisan conseillé par la Fédération des Moulins de France s'élève à 432 000 euros. La fédération des Moulins de France a visité le site en janvier 2020.

En 2019 le Conseil Départemental mettait en place le Budget Participatif des Audois pour lequel l'association a déposé un dossier. Notre candidature a été retenue avec 269 autres projets portés par des Audois, pour un montant de 98 580 euros correspondant à la reprise du bâti de la tour et de la cave voûtée attenante par une entreprise de rénovation de bâtiments anciens et de conservation du patrimoine de Castelnaudary.

Les Audois ont été invités à participer au vote de juillet à septembre 2020. Malgré notre mobilisation nous n'avons pas obtenu suffisamment de votes (280) pour faire partie des lauréats. Concernant les communes de moins de 3000 habitants, sur 131 projets 10 ont été élus, nous étions en seizième position, il ne nous manquait que 46 voix !

Il est possible qu'un autre Budget Participatif soit lancé en 2022 avec une réalisation en 2023. Si un dossier est à nouveau présenté, il est important d'améliorer la communication sur ce projet, avec le ferme espoir, grâce à tous vos soutiens, d'être retenu.

### SOYEZ PRÉCIS AVEC L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE

**Afin de recevoir votre courrier ou vos colis sans problème, surtout pendant les périodes de vacances, communiquez votre adresse avec précision.**

Indiquez le numéro et le nom de la rue, le nom du village (Fa ou Rouvenac), puis le code postal 11260 suivi de Val du Faby.

Exemple : M. DUPONT  
2, rue des Petits Champs  
ROUVENAC  
11260 VAL DU FABY

**Le Plan Communal de Sauvegarde sur les deux villages de Fa et Rouvenac a été initialement mis en place par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR).**

Une mise à jour a été réalisée cette année. Le mode de fonctionnement et les niveaux d'alerte restent les mêmes et ont été éprouvés efficacement lors de la crue de janvier 2020.

Ci-dessous le tableau réactualisé pour une intervention efficace :

#### **DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS**

M. Anthony Chanaud

#### **Suppléants :**

M. Stanislas Maniak

M. Gilles Laberty

#### **RÉFÉRENTS DE RECONNAISSANCE SUIVI DU NIVEAU D'EAU**

M. Ferrer (Pla de Fa)

M. Kevin Thirion (Moulin du Trou)

M. Gérard Diem (Rouvenac)

#### **CELLULE RECONNAISSANCE LOGISTIQUE**

#### **Responsables élus :**

M. Alain Eloy

M. Gérard Diem

Mme Emanwela Edwins

M. Didier Malet

#### **Agents communaux :**

M. Alain Albrus

M. Christophe Audouy

#### **CELLULE TRANSMISSION COMMUNICATION-INTENDANCE**

**A la mairie de Fa** (chargés de lancer les appels en série 1-2-3) :

M. Stanislas Maniak

M. Gilles Laberty

**A la mairie de Rouvenac :**

Mme Colette Schreys

Mme Joëlle Baumann

#### **CELLULE HÉBERGEMENT ET RAVITAILLEMENT**

#### **Référents à Fa :**

Rive Gauche, la mairie :

Mme Simone Favry

Rive Droite, l'école :

Mme Audrey Rantrua

**Référent à Rouvenac**, la mairie :

M. Georges Bennavil



**Notre bibliothèque est désormais installée dans ses nouveaux locaux de la mairie de Rouvenac, avenue de Couiza. Elle s'adresse aussi bien aux lecteurs (enfants et adultes) de Rouvenac qu'à ceux de Fa.**

Elle vous y accueille chaque mercredi de 15 h à 19 h, et, pour encore mieux vous servir, également chaque vendredi matin de 9 h à 11 h 30. De plus, elle reste ouverte même pendant les périodes de vacances scolaires. Elle est rattachée à la Bibliothèque Départementale.

Jusqu'à fin novembre, elle était gérée et animée par trois bénévoles : Mmes Anne Dollé et Joëlle Baumann, ainsi que M. Gérard Crambes. A présent, ce sont Gérard et Martine Crambes, Anne Gascard et Joëlle Baumann qui vous accueillent chaque mercredi et Colette Schreys le vendredi.

Anne Dollé nous a quittés pour s'installer entre les rivages de la Méditerranée, un canal et des étangs. Elle a été le pilier de cette bibliothèque, sachant toujours donner un bon conseil de lecture. Un grand merci pour son implication pendant de nombreuses années.

N'hésitez pas à venir nombreux y emprunter des livres, des BD, des revues, des CD audios et des DVD. Un grand choix, régulièrement renouvelé, vous y attend. Il vous est même possible de commander des ouvrages que vous ne trouvez pas sur place.

La bibliothèque se situe dans la salle d'accueil de la mairie de Rouvenac et donc accessible à tous.

« **Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité.** » Julien Green

## CAFÉ DE FA

**La nouvelle Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui gère le Café de Fa, créée en juin 2021, est heureuse de vous proposer une offre culinaire et culturelle dans des espaces rénovés (nouvelle terrasse, cuisine et arrière cuisine) et en prévision (salle).**

Une structure collégiale originale, portée par une centaine de sociétaires, composée d'un conseil coopératif, de salariés et de bénévoles qui œuvrent ensemble pour offrir le meilleur à une clientèle de plus en plus conquise au vu des résultats de ces premiers mois d'activité.

**Une goûteuse et copieuse cuisine :** concoctée par le chef Nicolas assisté de Cédric et agréablement servie par Shelley et Margot.

**Des concerts :** un vendredi soir sur deux avec, en alternance, un dimanche midi sur deux.

**Les mercredis culturels :** de novembre à avril avec un plat unique à 9 € servi à 19 h. Ces soirées à thème (performance artistique, jeux, projection, repas de soutien au migrants, comptoir du monde, lecture et poésie,...) débutent à 20 h et durent approximativement 1 h 30. Réservation obligatoire en précisant si végétarien ou non et une contribution appréciée pour les intervenants qui font circuler un chapeau.

**Le café-restaurant est ouvert du mercredi midi au dimanche soir** et il est utile, voire nécessaire, de réserver surtout lors des événements en appelant au 04 68 20 19 35 aux heures d'ouvertures de 9 h à 15 h et de 18 h à 23 h.

**Tous les détails sur le site :** <https://www.cafedefa.com>





# FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE



Grâce au travail de Ullrich Debrou pour Rouvenac et de Jonathan Kemp pour Fa, nos villages s'embellissent. Ils ont réalisé des jardinières qui désormais fleurissent plusieurs murets de notre commune (Fa, Ramounichoux, Rouvenac). Afin d'éviter tout vandalisme, ces jardinières ont été fixées. Un grand merci à eux deux.



Les bénévoles les ont fleuries.  
Ce sont souvent, les mêmes personnes.  
Peut-être d'autres voudraient également participer à cette action.  
Qu'elles le fassent savoir à la mairie. Merci d'avance !

